



CONSEIL DE QUARTIER CHANTIERS

Séance du 23 septembre 2009 - Maison de Quartier des Chantiers - 20h30

Présents :

Président : Michel BANCAL

Vice-président : François-Gilles CHATELUS

Secrétaire de séance : Philippe LEMANT

Mmes : Isabelle BACQUEYRISSES, Fabienne DAUCHY, Béatrice DUFLOCQ, Blandine FALLET, Cécile HADINGER, Marina LYRE.

MM. : François BARRIERE, Olivier BLANDIN, Yves COUSSIEU, Geoffroy d'AUBERT, Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Adan GHALEB, Jacques MERLE, Gérard MEZZADRI, Yvon PERESSE, Pierre ROUDEAU, Jean-François QUINIO, Claude SENTILHES, Jean-Pierre PHILIPPE.

Excusés : Yves ALBRIEUX, Antoine DARBOIS, Pierre-Alexandre DU CHAZAUD, Jean-Pierre GOBERT, François SORRIAUX, Pascal THIOUT (remplacé), Jean-Noël AUDIBERT, Frédéric BEUTTER, Wenceslas FERENGE, Elisabeth PUKAN.

Comptes-rendus

Celui du 10 Février 2009 soumis à lecture du maire reste à sa discrétion.

Celui du 18 mars transmis le 21 a été diffusé le 29.

Celui du 28 mai transmis à M. Bancal le 5 juin, transmis à E.de Crépy n'a pas été retrouvé et a été transmis récemment

Un ordre du jour du prochain conseil sera adressé en temps voulu.

ZAC

Les pourparlers entre le Maire et Nexity sont toujours en cours et il n'est pas possible d'en faire état. Avec le STIF, la SNCF et RFF les choses avancent aussi sans opposition à la municipalité.

L'édification de la passerelle de la rue Porte de Buc vers la gare est en cours. Elle sera réservée aux usagers munis de titres de transports (carte orange, Pass Navigo...).

La SNCF, propriétaire du lieu, ne souhaite pas l'extension de l'utilisation de la passerelle aux autres usagers, et ce, depuis les débuts du projet. Les usagers des bus ont, pour la plupart, le pass nécessaire.

Il n'y aura pas, pour l'instant, de tourne-à-gauche pour les bus, rue Porte de Buc, leur permettant de faire demi-tour ; les bus, soit continueront de descendre droit dans la rue Jean Mermoz, au risque, pour certains, d'encombrement, soit tourneront rue des Chantiers vers Vélizy.

La modification du PLU sera votée au conseil municipal. Les modifications induites toucheront notamment notre quartier et la ZAC

Le développement de l'OIN reliant le plateau de Saclay à notre quartier, avec l'accroissement du trafic de la gare des Chantiers et des bus induiront d'importantes modifications de l'ensemble du quartier.

Même s'il lui est difficile d'en parler tant que les négociations sont en cours, le Maire consacre une grande partie de son énergie aux projets des chantiers, ce qui ne l'empêche pas d'avoir déjà fait avancer d'autres projets, tels que les passages SEVESC (celui joignant la rue Édouard Charton à la gare des Chantiers et celui permettant de rejoindre la butte Montbauron), ou le développement d'un projet pour l'hôpital Richaud (Un nouveau projet sera présenté au conseil municipal du 24 septembre).

Poste des Chantiers

Le pourvoi contre le projet du bâtiment qui devait accueillir la poste rue Benjamin Franklin semble avoir été annulé. La poste était en tout état de cause à la recherche d'un local de taille suffisante dans le quartier (200m²). L'idée, si la poste s'en désintéresse, d'y mettre une maison de quartier ne semble pas judicieuse, rue passante et peu de parking

Pont des Chantiers

C'est un projet qui relève de la communauté de communes de Versailles Grand Parc.

Des questions sur le passage en communauté d'agglomération sont posées à cette occasion. Les réponses suivantes sont apportés : Le changement en communauté d'agglomération aura principalement deux conséquences : sur les finances d'une part et sur la représentation des communes au sein de la communauté d'autre part. Cela augmentera en particulier le poids de la ville de Versailles. Auparavant chaque commune avait trois conseillers communautaires, il y aura toujours trois représentants pour les petites agglomérations mais une dose proportionnalité est mise en place pour les grandes : Versailles aura 19 représentants soit environ 30 % des conseillers communautaires.

Des conseillers de quartier demandent s'il est prévu que Le Chesnay et Vélizy rejoignent la Communauté d'Agglomération. On ne peut forcer ni le Chesnay ni Vélizy à adhérer ; légalement, le Préfet pourrait le faire mais il faut si cela doit se faire que les communes qui nous rejoignent le fassent sur la base du volontariat. Pour le Chesnay les relations sont maintenant plutôt bonnes et un rapprochement dans l'avenir est tout à fait envisageable. Les choses sont différentes pour Vélizy qui peut être amenée à rejoindre plusieurs communautés d'agglomérations différentes. Vélizy touche tellement de taxes professionnelles que son budget est écrêté au profit du conseil général qui le redistribue. Si la ville intègre la communauté elle ne sera plus écrêtée au même taux. De toute façon il est prévu une modification de la taxe professionnelle qui risque de changer les calculs. Pour ce qui est du domaine des compétences de la communauté d'agglomération il y aura peu de changements. L'augmentation du financement de l'Etat sera principalement affectée à des dépenses d'investissement.

Il est aussi signalé que Grand Parc finance, à Versailles, une pépinière d'entreprises sur Moser, hors de notre quartier.

Pour revenir au projet d'insonorisation du Pont des Chantiers, Michel Bancal vérifiera auprès du Grand Parc la date prévue pour le financement de ce projet déjà budgétisé et s'il est possible qu'un point détaillé soit fait en Conseil de Quartier.

Un conseiller demande s'il est possible de repeindre ce pont tout sombre... en clair. Une autre suggère qu'on pourrait le cacher en venant du pont Colbert, comme cela

avait été prévu, par trois pins. Deux de ceux-ci ont été coupés et pour faire la place à un panneau publicitaire. Michel Bancal vérifiera si ce panneau est implanté sur le domaine public, et ce qui est alors prévu dans le contrat, ou sur un domaine privé dans tous les cas il doit répondre aux règles d'urbanisme.

Michel Bancal vérifiera auprès de Grand Parc où en sont les projets de déchetterie. Il rappelle que généralement quand il y a une déchetterie il n'y a plus encombrant !

Voirie

Des systèmes de gestions dits « carrefours intelligents » ont été installés en test pour améliorer la circulation est testé sur les rues des chantiers et des états généraux. Michel Bancal fera préciser la liste des carrefours installés. On a pu observer, ailleurs, une amélioration de 20 % de la circulation.

G. Mezzadri nous fait part de son essai de l'A 86, tunnel 1^{er} tronçon à 70 km/heure puis 2^{ème} à vitesse chantier. Cofiroute a l'obligation contractuelle de terminer le 2^{ème} tronçon dans les deux ans suivant l'ouverture du premier tronçon ; en fait on peut espérer voir la fin des travaux avant fin 2010. D'après lui il n'y a pas d'effet gênant dû à la hauteur du plafond, par contre il y a un problème dû à l'organisation du péage : il est prévu que le ticket soit valable pour les deux tronçons, sans pouvoir faire la distinction; par contre les abonnements seront "bipés" selon le parcours réellement effectué. Ce tunnel est une chance pour Versailles de voir diminuer le transit : 30 % des véhicules traversant la ville sont des véhicules de transit

Réponses à différentes questions ayant été posées

Engazonnement

La responsable des espaces verts Mme Biass-Morin viendra nous parler de l'engazonnement lors d'un prochain conseil.

Rues dégradées : Des membres du conseil remontent qu'un certain nombre de rues, telles Benjamin Franklin ou Vergennes sont fortement dégradées. Michel Bancal signale que la voirie a beaucoup souffert cet hiver avec le gel et la neige, mais que la ville ne peut pas tout faire cette année. La municipalité a beaucoup investi dans la voirie cette année.

Si, comme il est rapporté pour la rue de Vergennes, des trous dans le goudron tardent à être réparés ou des amas de gravats tardent à être ramassés, en avertir Michel Bancal ou François-Gilles Chatelus qui le remonteront à la voirie.

Travaux d'électricité : le travail prévu pour cet été a été fait dans les temps impartis et bien fait. Le travail se poursuit sur le reste du trajet.

Certains membres du Conseil demande si l'on ne pourrait pas harmoniser les différents travaux car on constate que l'on creuse, rebouche, recrée, rebouche etc... Michel Bancal répond que dans la majorité des cas, c'est ce que l'on fait, mais avec certains concessionnaires, comme le gaz, ce n'est pas toujours facile.

Problèmes de la rue Édouard Charton

La rue Édouard Charton a été aménagée cet été pour la mettre en zone 30. Béatrice Duflocq a un certains nombres de remarques à faire :

- Il serait bon qu'un panneau avertisse les automobiles de la présence de cyclistes arrivant à contre sens, au pied de la côte St Martin.
- Les gendarmes couchés ne sont pas assez hauts et dissuasifs et les voitures ne respectent pas la limite à 30km/h

- On ne voit pas le panneau « cédez le passage » en arrivant depuis Buc; il est du mauvais côté ; il en faudrait des deux côtés ; on pourrait même mettre un stop.
- Le stationnement est passé à droite pour laisser passer les cyclistes ; le stationnement en quinconce freinait les voitures, qui aujourd'hui dépassent le 30km/h
- Les rues venant de la gauche croisent les cyclistes.
- Le stationnement réservé aux handicapés dans l'extrémité située au pied de la côte ST Martin ne semble pas utilisable du fait de son emplacement entre la voie voitures et la piste cyclables.
- Les religieuses demandent à mettre une place dépose-minute en lieu et place d'une des 2 places ambulance ; le mieux est qu'elles en fassent la demande par elles-mêmes.
- Elles signalent aussi qu'elles ont les plus grandes difficultés pour sortir les poubelles du fait de leur nombre et du stationnement des voitures garées, serrées qui en empêchent la sortie. Il faudrait réserver une place pour les mettre comme c'est le cas de la DDE rue de Noailles.

Zone 30 : Quelles sont les implications que cela entraîne ? Michel Bancal nous le précisera.

Plantation d'arbres rue des Chantiers : Michel Bancal verra qui en est chargé pour en préciser la date. Les conseillers demandent que les plantations aient bien lieu avant novembre sinon on risque de perdre un an.

Verdure rue des États Généraux : Une demande assez forte de végétalisation de la rue des États-Généraux est émise par nombre de conseillers, au moyen, par exemple, de bacs ou de jardinières. La question sera abordée avec Mme Biass-Morin quand elle viendra participer à une de nos réunions. D'après certains conseillers, des arbres donneraient une unité à la rue comme ce fut le cas rue des Chantiers, mais cet avis ne semble pas unanime.

Il est demandé de mettre sur le mur arrière de l'hôtel des menus plaisirs, des expositions de panneaux photos à l'exemple de ce qui a été fait rue du Maréchal Foch.

Stationnement

Question : l'aménagement des espaces verts avenue de Paris entre La Bruyère et l'octroi entraînera-t-il des pertes de places de stationnement ? Michel Bancal confirme que ce n'est pas ce qui a été prévu.

Stationnement payant : devant les avis contradictoires il est prévu de constituer un groupe de travail pour présenter un projet au prochain conseil de quartier. Rapporteur-Coordonateur : Pierre Roudaut ; avec Philippe Lemant, Jean-Pierre Philippe, Pierre-Henri Durand-Delacre, Olivier Blandin, Isabelle Bacqueyrisses (qui se réuniront le jeudi 22 octobre chez Ph. Lemant 23 rue de Vergennes) pour répondre à la question : statu quo, augmentation des places payantes ou totalité de places payantes.

Salle Antoine Littler : il est proposé de baptiser la salle de notre maison de quartier du nom de notre ancien président du conseil de quartier. Proposition adoptée à l'unanimité en mémoire d'un homme aussi accueillant et ouvert que rigoureux. Une réunion sera prévue avec Mme Oriana Littler son épouse.

Livre sur l'histoire du quartier: Il avait été prévu sous forme d'un livre la publication des travaux du groupe de l'UIA animé par Catherine Blin, qui avait collecté et organisé des documents sur l'histoire et le devenir du quartier.

L'association Comité de Sauvegarde et d'Animation de Versailles Chantiers se propose de relancer les travaux pour aboutir à cette publication (Mme Danielle Saillant est chargée de ce dossier), et demande le soutien du Conseil de Quartier (autorisation du Maire, promotion, afin notamment de lever les oppositions d'anciens membres de ce groupe UIA) et de l'UIA qui se proposait sous la direction de Mme Robert de participer à l'engagement des fonds pour réaliser l'édition.

Catherine Blin qui bloquait jusqu'à maintenant la reprise de ces travaux sous couvert de « propriété » serait finalement d'accord pour que cela reprenne.

Il n'est pas souhaitable que soient publiés des éléments sur l'avenir du quartier tant que le dossier ZAC n'est pas défini et lancé.

Le conseil demande donc ces autorisations et soutiens pour relancer ces travaux pour au moins aboutir à la publication d'un tome « hier », en attendant de pouvoir avancer sur « aujourd'hui » et « demain ».

Sainte Elisabeth : d'importants travaux de restauration des peintures du XIXème siècle sont en cours, la toile de fond miracle de Sainte Elisabeth par Jules Flandrin, mais aussi les décors de l'arc triomphal, les écoinçons, les caissons au dessus de l'arc triomphal, etc., ... Les restaurateurs ont mis à jour plus de décors à restaurer que ce qui avait prévu au vu des sondages initiaux, mais il n'est pas sûr que tout puisse être fait vu le coût de ce remarquable travail. Le Maître d'ouvrage, la ville, suivi de l'évêché avec le père JP. Allouchéry spécialiste d'art sacré et la maîtrise d'œuvre M. Didier architecte en chef des monuments historiques. (Des photos des travaux sont jointes en fin de compte-rendu)

Hélicoptères : Il est demandé ce qui justifie du survol de la ville par de si nombreux hélicoptères et comment les détourner. Il semble que ce soit un fait en augmentation récente. D'après les conseillers présents, militaires ou anciens militaires ce seraient souvent des hélicoptères militaires et aussi des avions puma, volant par deux ; les militaires semblent indépendants, mais certains conseillers demandent si le Maire a un pouvoir d'intervention. Ils pensent qu'il serait possible de les détourner. Les Urgences et le GIGN semblent aussi difficiles à contrôler.

Mendiants : de plus en plus nombreux. Michel Bancal rappelle l'interdiction de mendier avec des enfants, et l'interdiction prise par la mairie de mendier à proximité des distributeurs de billets.

Depuis quelques mois des conseillers constatent que la majorité des mendiants de Versailles semblent roumains et ils se demandent s'il n'y a pas de violence connue contre des mendiants d'autres origines qui auraient été chassés ; il semble, en tous cas, que ces roumains soient bien organisés. Une commerçante signale que certains viennent très régulièrement dans les bureaux de change des manèges pour y échanger d'importantes sommes en monnaies chinoises ou japonaises, probablement obtenues par des pickpockets mais en l'absence de flagrant délit aucune intervention ne semble possible. Les conseillers regrettent le manque de présence policière, notamment de la police nationale, seule à pouvoir intervenir.

Police : mendiants, vols de vélos.....amène à demander des précisions sur le rôle des différentes polices.

Il était prévu de faire venir le commissaire de police. Il faut que l'on comprenne la répartition des rôles entre les différentes police : ASVP qui verbalisent... pas toujours

à bon escient, police municipale (OPJA) qui ne le peuvent pas, police nationale (OPJ mais pas tous).....

Calendrier :

Mardi 24 novembre

Mardi 26 janvier (Pierre Roudaut et Gérard Mezzadri dont ce sont les anniversaires ne viendront pas les mains vides)

La réunion, initialement prévue le **jeudi 25 mars** sera reporter au **mardi 30 mars**, un conseil municipal ayant été programmé le 25 mars

Jeudi 27 mai

Fin de séance : 22 heures 35

Photographies des restauration de Ste Elisabeth :



